

DOSSIER D'INSCRIPTION 2026 : INFORMATIONS / DOSSIER A CONSTITUER POUR LA RENTRÉE

Madame, Monsieur,

Vous êtes admis(e) à l'I.F.S.I. du C.H. d'Orthez, et nous vous souhaitons la bienvenue parmi nous.

La rentrée aura lieu le :

MARDI 1^{er} SEPTEMBRE 2026 à 09h00

Afin de constituer votre dossier personnel, je vous demanderai de bien vouloir **nous retourner le dossier suivant complet:**

- Candidats admis par la voie du concours FPC : avant le 17 Juillet 2026
- Candidats admis via Parcoursup :
 - Si vous avez confirmé une proposition d'admission entre le 2 juin et le 10 juillet 2026 inclus, vous avez jusqu'au 17 Juillet 2026 12h00
 - Si vous avez confirmé une proposition d'admission entre le 11 Juillet et le 16 Août 2026 inclus, vous avez jusqu'au 21 Août 2026 12h00
 - Pour toute proposition acceptée à partir du 17 Août 2026, l'inscription administrative doit se faire dans les plus brefs délais

Ce dossier comprend :

- DOSSIER MEDICAL
- DOSSIER ADMINISTRATIF
- PREPARATION AFFECTATION STAGES
- INFORMATIONS DIVERSES

Nous vous remercions de veiller à renvoyer **le dossier complet** par voie postale à l'adresse : IFSI d'Orthez – 1 rue du Moulin – 64300 ORTHEZ. **Tout dossier incomplet sera refusé.**

Des réunions de pré-rentrée à **présence obligatoire** sont planifiées ; vous devrez contacter le secrétariat **fin Juin** pour vous positionner sur l'une des dates suivantes : **Judi 23 Juillet 2026 à 10h00 ou Judi 20 Août 2026 à 14h00.**

DOSSIER MEDICAL

• DOCUMENTS MÉDICAUX DEMANDÉS :

- La fiche médicale ci-jointe émanant de l'ARS à remplir par votre médecin traitant (**doit impérativement être fournie au maximum pour le premier jour de stage**).
- Les résultats de la sérologie complète de l'Hépatite B.
- Si vous êtes en situation de handicap (dys, TDA, etc) : bilan médical/orthophoniste pour demande de tiers temps pour les partiels



Toutes les vaccinations devront être à jour au plus tard le 14 Septembre 2026. L'admission en stage (Novembre 2026) sera subordonnée à ces conditions vaccinales.

Pour toute question relative à un handicap, Mme Maïté SOTERAS et Mme Dominique VERDIER-SAMSON, cadres de santé formatrices, référentes Handicap, sont joignables respectivement au 05.59.69.73.31 et 05.59.69.73.29 ou par mail maite.soteras@ch-orthez.fr et dominique.verdier@ch-orthez.fr .

DOSSIER ADMINISTRATIF

• PIECES A FOURNIR :

- Fiche de renseignements généraux à imprimer en recto/verso et à compléter (pages 6 et 7)
- Attestation de désinscription à télécharger sur Parcoursup' uniquement pour les professionnels ayant passé le concours FPC inscrits également sur Parcoursup ou attestation d'admission pour les étudiants entrant via Parcoursup'
- Pour les candidats Parcoursup : Photocopie des diplômes scolaires (baccalauréat et universitaires/AS ou AP/autres)
- Photocopie du relevé de notes du baccalauréat uniquement pour les nouveaux bacheliers
- Photocopie de la carte nationale d'identité ou du passeport (recto/verso sur une même page recto A4) , **en cours de validité**
- Photocopie du certificat de participation à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)
- 1 photo d'identité (nom et prénom de l'étudiant au verso) + 1 en version jpeg à envoyer au secrétariat (ifsi@ch-orthéz.fr)
- Attestation de responsabilité civile garantissant les accidents corporels causés aux tiers, les accidents matériels causés aux tiers et dommages immatériels, **valable pour l'année scolaire 2026/2027** (et non pour l'année civile) et au nom de l'étudiant (à réclamer à l'assureur) *Tout document incomplet relatif à l'attestation de responsabilité civile n'engage en rien la responsabilité de l'I.F.S.I.*
- Relevé d'Identité Bancaire (R.I.B.) à votre nom (et non à celui des parents pour les bacheliers)
- Attestation à télécharger après le paiement en ligne de la CVEC d'un montant de 105 € sur le site du CROUS (cf page 5)
- Extrait du casier judiciaire n°3 (site internet : www.justice.gouv.fr)

PREPARATION AFFECTATION DE STAGE

Fiche à nous retourner le jour de la réunion de pré-inscription

NOM : _____

Prénom : _____

Lieu d'habitation :

Adresse au moment de l'inscription : _____

Appartement sur Orthez : oui non

Si oui, adresse (si non connue à ce jour, à donner au secrétariat à la rentrée) :

Détenez-vous :

Permis B

Véhicule

Autre(s) lieu(x) de logement(s) possible (famille, amis, etc) pendant les stages :

INFORMATIONS DIVERSES

- **Bourses :**

Vous pourrez faire votre dossier de demande de bourses en ligne à l'adresse : <https://mes-demarches.nouvelle-aquitaine.fr> à compter du 4 juin 2026 et jusqu'au 26 novembre 2026 (minuit).

- **Inscription à l'Université :**

L'inscription à l'Université de Bordeaux se fait en ligne à **partir du 7 Juillet 2026**. Pour consulter les modalités et accéder à l'inscription : <https://sante.u-bordeaux.fr/scolarite-demarches-administratives/inscriptions-reinscriptions>

- **Inscription au CROUS :**

Tout étudiant devant s'inscrire à l'université en **formation initiale** devra régler en ligne auprès du CROUS la Contribution Vie Etudiante et de Campus (105 €) sur le site <https://cvec.etudiant.gouv.fr> . Le règlement de la CVEC est obligatoire, un numéro sera fourni aux étudiants s'en étant acquittés. Ce numéro sera indispensable pour procéder à l'inscription à l'Université. Les boursiers du Conseil Régional pourront se faire rembourser ultérieurement sur présentation d'un justificatif de bourses. Les étudiants en formation continue bénéficiant d'un financement par l'employeur uniquement sont dispensés de ce paiement.

Ci-dessous le lien à consulter pour obtenir tous les renseignements concernant la CVEC :

- **Self :**

Le self des employés du CH Orthez est ouvert aux étudiants de l'IFSI sur inscription. Il suffit de se procurer une carte gratuite au bureau des entrées du CHO et de verser le montant souhaité. Nous vous donnerons plus d'informations à la réunion de pré-rentree.

- **Logement :**

Il n'y a pas d'internat ou de logement rattaché à l'IFSI d'Orthez. Des annonces immobilières de particuliers et de professionnels pour des appartements sont disponibles au secrétariat ou sur internet (LeBoncoin.fr).

Le complément de renseignements concernant la formation sera communiqué dès les premiers jours de présence à l'I.F.S.I.

Il est cependant porté à votre attention dès maintenant que des frais sont à prévoir, notamment en ce qui concerne :

→ L'achat de **petit matériel (ciseaux, pinces, etc...)**, (*commande réalisée à l'I.F.S.I. à la rentrée*).

- **Tenues :**

Celles-ci sont acquises par l'intermédiaire de l'I.F.S.I. et **prêtées** aux étudiants qui s'engagent à les restituer à la fin des 3 années de formation en bon état (5 tenues complètes). Si ce n'est pas le cas, la somme de 14 € par tenue sera facturée. Vous pouvez aussi vous les procurer par vos propres moyens auprès d'un prestataire de votre choix.

- **Ordinateur portable :**

La rédaction des travaux demandés par l'IFSI et l'Université nécessite d'avoir à sa disposition un ordinateur personnel (traitement de texte notamment). Un code WIFI nominatif vous sera communiqué à la rentrée.

- **Informations sur le traitement des données personnelles :** cf document ci-dessous

**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
Promotion 2026/2029**

NOM :
(Nom de jeune fille suivi du nom d'épouse)

Prénom(s) :

Né(e) le : / / **à :** **Département :**

Adresse :
.....

Votre adresse à Orthez *(si vous prenez un logement) :*
.....

Tél. fixe et/ou portable :

Votre adresse mail :

N° Sécurité Sociale :

N° INE ou BEA :
(Numéro indiqué sur le relevé de notes du Baccalauréat)

Profession de votre père :

Profession de votre mère :

Nom de la personne à prévenir en cas de nécessité :
.....

Lien avec l'étudiant :

Son n° de téléphone :

Nom de votre médecin traitant :

Son n° de téléphone :

Etes-vous en situation de handicap OUI NON si oui, lequel :
.....

VOTRE SITUATION au 31/03/2026

⇒ **Etiez-vous étudiant(e) :**

↳ **au Lycée :** **Lieu :**
(Préciser général, technologique, professionnel) **Série :**
Option :

↳ **en Université :** **Lieu :**
(Option et année d'étude)

↳ **Autre enseignement :** **Lieu :**
(Préciser)

Indiquer les diplômes scolaires et universitaires acquis :

BEP/CAP : Série : Année d'obtention : Département d'obtention :

Baccalauréat : Série : Année d'obtention : Département d'obtention :

Diplôme d'enseignement supérieur : Série : Année d'obtention : Département d'obtention :

Autre(s) :

⇒ **Aviez-vous une activité professionnelle :**

Profession (préciser le lieu) :

Depuis quand :

⇒ **Autre situation (demandeur d'emploi, en formation, etc) :**



⇒ **Vous rentrez à l'IFSI :**

En formation initiale : nouveau bachelier poursuite d'études

En formation continue : professionnel financé par son employeur, si oui lequel :

professionnel financé par un organisme financeur, si oui lequel :

professionnel financé par France Travail **Si oui, N° France Travail :**



Avez-vous déjà été inscrit(e) à l'Université de Bordeaux (y compris Bordeaux 1, Bordeaux 2, Bordeaux 4, IUT, ESPE. **ATTENTION :** Bordeaux 3 ne fait pas partie de l'UB) ? OUI NON

Si oui, quel est votre numéro étudiant :

Avez-vous déposé une demande de bourses régionales OUI NON

si oui, à quelle date : / /

À : **le** / /

Signature de l'Étudiant(e)

Les informations recueillies par l'Institut de Formations en Soins Infirmiers (IFSI) du Centre Hospitalier d'Orthez (établissement membre du GHT Béarn et Soule), lors de votre inscription et tout au long de votre cursus, font l'objet de traitements de données informatisées et écrites destinées à :

- Couvrir l'activité de gestion administrative et pédagogique, et de suivi des étudiants et des élèves ;
- L'établissement de statistiques, par l'IFSI, l'Agence Régionale de Santé (ARS), le Conseil Régional, la Direction Régionale et interdépartementale de l'Economie de l'Emploi du Travail et des Solidarités (DREETS), l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA) et l'Université de Bordeaux ;
- La réalisation d'enquêtes institutionnelles et nationales ;

Pôle Emploi, TRANSITIONS PRO et les terrains de stages sont également destinataires d'informations nécessaires à l'accomplissement de leurs missions.

Le RGPD encadre le traitement des données personnelles sur le territoire de l'Union Européenne et est le cadre juridique de l'Union Européenne, paru au Journal Officiel le 27 avril 2016¹, qui gouverne la collecte et le traitement des données à caractère personnel des utilisateurs. Il est entré en vigueur le 25 mai 2018 et s'applique à toutes les entités implantées dans un pays européen qui traitent des données à caractère personnel, ainsi qu'à toutes les entités à travers le monde qui traitent des données à caractère personnel appartenant à des résidents de l'Union Européenne.

Ce nouveau règlement européen s'inscrit dans la continuité de la loi française Informatique et Libertés de 1978 et renforce le contrôle, par les citoyens, de l'utilisation qui peut être faite des données les concernant.

Il harmonise les règles, en Europe, en offrant un cadre juridique unique aux professionnels et permet de développer leurs activités numériques au sein de l'Union Européenne, en se fondant sur la confiance des utilisateurs.

Dans ce cadre, l'Institut peut être amené à transmettre des informations vous concernant, au cours de votre cursus, dans le cadre de votre formation ou après votre sortie de l'Institut, vers des organismes extérieurs habilités à collecter l'information sur les parcours des étudiants et élèves, leurs conditions de vie ou leur insertion professionnelle, en vue d'études statistiques et d'enquêtes d'évaluation.

Aucun transfert de données personnelles n'est effectué à l'étranger par l'IFSI.

Quels sont vos droits ?

Pour l'ensemble des traitements de données réalisés par les Instituts de Pau, et conformément à la loi « Informatique et Libertés », vous bénéficiez d'un **droit d'accès et de rectification** aux informations qui vous concernent. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, **vous opposer à certains traitements**, notamment la transmission de données à des organismes extérieurs.

Vos données sont conservées dans nos systèmes pour la durée nécessaire à l'accomplissement des finalités mentionnées ci-dessus et conformément à la réglementation en vigueur.

Si vous souhaitez exercer ces droits ou obtenir communication des informations vous concernant, veuillez contacter par courriel à l'adresse suivante : dpo@ch-pau.fr notre **Délégué à la Protection des Données (DPO)**.

En cas de difficulté dans l'exercice de vos droits :

Vous pouvez introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL : www.cnil.fr/fr/plaintes